

d'hui de 83½ pour cent plus élevées qu'en 1895. Mais la Chambre voudra bien observer que si nous dépensons beaucoup plus d'argent, le chiffre des affaires qui se font dans le Canada est également beaucoup plus considérable. Il est vrai qu'en 1895, la dépense de fonds publics ne s'élevait qu'à \$42,000,000, tandis qu'en 1905 elle a été de \$78,000,000 ; mais la dette nette est aujourd'hui de trois dollars par tête moindre qu'elle n'était avant 1896. Sous le régime conservateur, la moyenne des excédents annuels a été de \$500,000 ; depuis que le parti libéral est au pouvoir, les excédents ont été en moyenne de \$7,500,000. On voit donc que si nous dépensons de plus fortes sommes, la population n'est pas plus obérée qu'elle ne l'était sous le régime antérieur. Voici quelques chiffres, très sommaires du reste, qui permettent de faire la comparaison entre le progrès qui s'est effectué dans l'état financier du Canada, et l'augmentation de sa dette depuis 1895. Je l'ai dit il y a un instant, nous dépensons actuellement pour les fins publiques 83½ pour 100 plus d'argent qu'on n'en dépensait en 1895 ; mais, d'autre part, notre commerce se développe de toute manière. En 1895, le total de nos importations était de \$110,000,000, tandis qu'en 1905 il a été de \$266,000,000 ; le total de nos exportations, de \$113,000,000 en 1895, a été de \$203,000,000 en 1905 ; notre commerce total, de \$224,000,000, en 1895, a été de \$470,000,000, en 1905. Nos dépôts dans les banques autorisées, qui s'élevaient à \$182,000,000 en 1895, étaient de \$468,000,000 en 1905. En 1895, on comptait 15,000 milles de chemins de fer en exploitation ; on en compte 20,000 milles en 1906. En 1895, les chemins de fer avaient transporté 21,500,000 tonnes de marchandises, tandis qu'en 1906 ils en ont transporté 50,800,000 tonnes, — et c'est là, à mon avis, un excellent indice du progrès d'un pays. Si ces chiffres expriment avec quelque exactitude les progrès réalisés par le pays, alors j'affirme qu'il a été amplement remboursé des dépenses faites par le Gouvernement. Pour compenser l'augmentation de dépenses qui s'est produite depuis 1895, nous avons l'augmentation dans le chiffre des échanges, qui est de 109½ p. 100, l'accroissement des dépôts dans les banques autorisées, qui est de 156 p. 100, l'augmentation du chiffre des escomptes accordés par les banques autorisées, qui est de 156 p. 100, l'augmentation dans le volume des marchandises transportées par les chemins de fer 136 p. 100. Ces statistiques attestent un tel progrès que je n'hésite pas, en ma qualité de Canadien, à proclamer mon entière confiance dans l'avenir de mon pays. Qu'on soit pessimiste autant qu'on le voudra, qu'on ne perde aucune occasion de déclarer que nous dépensons au delà de nos moyens, pour moi je reconnais que le temps est venu pour le Canada de s'affirmer, de marcher fermement de l'avant ; car si nos hommes d'Etat ne profitent pas des occasions qui s'offrent à nous et qui ne se présenteront

M. PARDEE.

peut-être pas de sitôt, nous courrons risque, par notre fausse économie et notre politique à courte vue, de causer un tort irréparable au Canada et au peuple canadien.

Notre pays est encore jeune et il lui reste encore à parfaire la plus grande partie de son développement historique. Nous ne sommes qu'au début de notre existence nationale. Il nous reste encore à coloniser de vastes étendues de terrains qui n'ont pas encore été touchés par la charrue ; et si nous voulons devenir une nation, il nous incombe d'attirer par tous les moyens les immigrants vers nos bords, et une fois ces immigrants arrivés, nous devons nous efforcer de les bien traiter. Tant que ces sommes seront dépensées avec sagesse et prudence, tant qu'elles seront dépensées d'une manière honnête—et il n'en saurait être autrement sous la direction du ministère actuel—je suis convaincu que le Canada et son Gouvernement en retireront le plus grand honneur.

Si mes renseignements sont exacts, monsieur l'Orateur, la présente session a été convoquée en vue surtout de la discussion du tarif douanier. C'est une question très importante que celle de l'établissement du tarif, peut-être la plus importante et la plus décisive de celles dont la Chambre ait à s'occuper, et assurément celle dont l'influence sur le bien-être du peuple canadien est la plus considérable. Monsieur l'Orateur, dans notre examen de cette question du tarif, nous devons, à mon avis, mettre de côté tout esprit de parti et n'avoir en vue que les intérêts des diverses classes composant la population canadienne. Plusieurs mois durant la société des Fabricants (Manufacturers' Association) a fait une campagne vigoureuse, par le moyen de brochures et d'assemblées. Or, que disent ces fabricants, du premier au dernier ? Il nous faut, disent-ils, un tarif à notre convenance, un tarif qui assure entièrement les intérêts de notre classe. D'autre part, les cultivateurs, par l'entremise des diverses sociétés agricoles, la "Dominion Grange" et autres, ont fait une campagne pour leur propre compte ; et ce que ces sociétés demandent, c'est que le Gouvernement abaisse le plus possible les droits d'entrée. La population du Canada se compose surtout de fabricants, de cultivateurs et de classes se rattachant à l'une ou l'autre de ces grandes industries. Dès lors, personne, à mon avis, ne voudra sciemment, de propos délibéré, demander l'établissement d'un tarif de nature à nuire par trop à l'une ou l'autre de ces classes. Le ministère se voit donc forcé d'aborder avec la plus grande prudence possible cette question du tarif ; et les habitants de l'Ontario, comme ceux des autres provinces, devront se rendre compte qu'il incombe à la Chambre d'édicter une mesure équitable et, dans un pays comme le nôtre, où les intérêts sont divers et multiples, intérêts des fabricants dans l'Est, intérêts des cultiva-